

# Mamers «Au fil de l'eau»

Parcours de découverte

5 km sans difficultés, à parcourir en 2h-2h30, en vélo ou à pied.

## En Sarthe

### Oser Maine Saosnois



Nous contacter :

**Office de Tourisme Maine Saosnois**

50 Place Carnot - 72600 MAMERS

Tél : +33 (0)2 43 97 60 63

[www.tourisme-maine-saosnois.com](http://www.tourisme-maine-saosnois.com)

Balade en Maine Saosnois

#osermainsaosnois



Offices de  
Tourisme  
de France

© OTMS. Année d'impression 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.  
Photos : OTMS-JL-Dugast, JL Charrier, B Hérisson.  
Création : Agence KIOU, Le Mans. Tél : 02 43 50 10 60 - RCS Le Mans 493600142.  
Impression : Auffret-Plessix, Mamers RCS Le Mans 788200996.

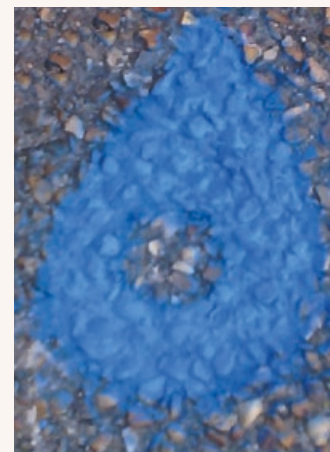
## Mamers «Au fil de l'eau»

Découvrir « **Mamers, au fil de l'eau** » grâce à cette balade, au départ de l'Office de Tourisme, en suivant le balisage au sol en forme de goutte bleue, et/ou accompagné par un audio-guide.

L'eau est omniprésente à Mamers : entre la rivière La Dive, les ponts, les écluses, les inondations de 1904, l'eau nous entoure ! Alors, prêt à remonter le temps pour plonger dans l'histoire de la cité mamertine !



Retrouvez des panneaux d'information tout au long du parcours.



Reproduction même partielle interdite. Plan conçu et réalisé par l'Imprimerie Coatanéa, retravaillé par Agence KIOU pour l'Office de Tourisme Maine Saosnois

**1 Au départ de l’Office de Tourisme,**

En descendant la rue du 115<sup>ème</sup> RI, remarquer sur votre droite une **ancienne plaque de fontaine** près de l'école cachée par la végétation qui porte les armoiries de la ville. **Sur la partie haute, un lion est placé sur un fond de fleurs de lys et en bas un léopard de sable.**

Les années 1860-70 (Second Empire et début de la III<sup>ème</sup> République) sont celles du redressement à Mamers après l'effondrement de l'activité chanvrière. La municipalité entreprend des travaux d'urbanisme pour moderniser la ville. **En 1865, l'eau est distribuée par des bornes fontaines.**



**2 Les inondations de 1904**

Continuer vers le cimetière et entrer à l'intérieur. Prendre l'allée principale et tourner à droite à la 3<sup>ème</sup> allée. Se diriger vers l'obélisque pour atteindre ce qu'on appelle **« le carré des inondés »** où 13 tombes ; dont les croix sont en fer forgé, témoignent de **la terrible inondation de juin 1904 qui a fait 17 victimes.** Le 7 juin 1904, un orage d'une rare violence frappe la ville à partir de 14h. On estime les précipitations à au moins **60mm par heure. La rivière, La Dive entre rapidement en crue** et se transforme en un torrent du fait de ballots de foin qui obstruent partiellement son cours. L'eau s'accumule derrière un mur de l'usine à gaz. **Le niveau dépasse rapidement les 2,5m pour plus de 100m de large.** Le soir, une énorme vague d'eau et de boue déferle sur la ville basse, détruisant les maisons situées sur le quai Barutel et dans la rue de Cinq Ans, de même que l'usine à gaz, le moulin de Barutel, l'abattoir, le presbytère, l'hospice des vieillards. L'eau monte à 2,4m dans l'église Notre Dame. Dans la boue, on découvre, le lendemain, 17 corps et des dizaines de cadavres d'animaux. Le 10 juin, plus de 10 000 personnes assistent aux obsèques.

**3 L’ancienne piscine d’été**

Pour ressortir du cimetière, prendre l'allée du bas jusqu'à la grille. Au bout de l'allée, prendre à gauche la rue de la Piscine. **La création d'une piscine extérieure, dans la propriété Jaillé, appartenant à la Caisse d'Épargne de Mamers, date de 1934.** Elle se situait en lieu et place des salles Jean Papin et Jacques Moriceau. **L'initiative en revient à Ferdinand Chevreul, médecin, qui vantait les bienfaits de l'eau pour soigner différents maux.**



Le bassin, aux 2/3 enterré, mesurait 25m de long sur 12,5m de large. Un plongeur de 5m de haut avec un tremplin en bois à 3m est aménagé. Un toboggan descendant d'une hauteur de 5m complète l'équipement en 1936. Pour le confort des baigneurs, Gaston Poupin, l'architecte, prévoit 20 cabines, 2 vestiaires et 2 cabines de douche. **En 1973, elle bénéficie d'une amélioration notable, celle d'une chaufferie portant la température à 24°.** **Voulant se désengager de son patrimoine bâti, la Caisse d'Épargne vendit, en 1984, la propriété Jaillé et la piscine à la ville qui y entreprend de nombreux travaux de rénovation et de mise en conformité de l'accueil, des vestiaires, des sanitaires et des douches.** Cette piscine fera la fierté des Mamertins jusqu'aux années 1980. Pour des questions de sécurité et de coût d'entretien, la piscine fermera ses portes en 1996. Elle est démolie, le bassin est comblé.



Continuer le chemin pour arriver devant **l'actuelle piscine municipale construite par Daniel Saintagnan.** Au début de la décennie 90, la municipalité, conduite par Philippe Chevreul, fils de Ferdinand, fondateur du Club des Mouettes, s'engage dans la **construction d'une piscine couverte et chauffée, où évolue toujours le club de natation, qui fête son 85<sup>ème</sup> anniversaire en 2019.**



**4 La Dive et Plan d'eau**

A votre arrivée aux plans d'eau, passer sous le portique et traverser le parking jusqu'au golf miniature. Descendre les marches à votre droite pour rejoindre le plan d'eau et le contourner par la gauche. **La Dive prend sa source sur la commune de Marollette,** à une **altitude d'environ 125m, près du lieu-dit « La Dive » à 3 km de Mamers.** Elle parcourt ensuite **25 km dont 2,5 km environ en centre-ville de Mamers.** Elle reçoit en rive droite, le ruisseau du Rutin, le ruisseau de Commerveil, le ruisseau du Moire et le ruisseau de la Gravée. **La Dive se jette dans l'Orne Saosnoise** au niveau de l'ancienne Abbaye de Tironneau sur la commune de Saint Aignan proche de Marolles les Braults. Comme toutes les petites rivières, elle a servi d'axe de transport pour les marchandises agricoles (grains, vins, cidre...) et industrielles (toiles, cordages, peaux...). Deux autres activités s'y rapportaient : la meunerie (minoterie) grâce aux nombreux moulins comme celui de Barutel, et le très polluant tannage des peaux.

Traverser la petite route entre les deux plans d'eau et emprunter l'allée en herbe sur gauche le long des peupliers.

**5 La Dive et Plan d'eau**

Au début des années 70, la municipalité conduite par Henri Courant, souhaite créer à la fois **un complexe de loisirs et un lotissement sur le coteau dominant La Dive.** Les travaux de creusement commencent au printemps 1974. Les géologues constatent rapidement **la nature du sol argileux, dans la partie amont, et calcaire dans la partie aval.** La municipalité fait aussitôt transformer le quai Adet en prévision de la circulation



qui sera plus dense : le bief est comblé et la chaussée un peu élargie. En 1975, cette base de loisirs devient opérationnelle : le 1<sup>er</sup> alevinage dans le bassin amont a lieu à la mi-janvier où 900kg de poissons y sont déversés pour s'y acclimater quelques mois. Quant aux promeneurs, ils inaugurent, début juin, un circuit de randonnée. Un golf miniature et des pédalos seront installés un peu plus tard et une **plage est créée en 1997 pour offrir un nouvel espace de loisirs sur le bassin aval.**

Au bout de l'allée des peupliers, prendre le passage ouvert dans la haie, indiqué par le GR (sur le dernier arbre). Traverser La Dive sur le petit pont et prendre à gauche jusqu'au parc Jaillé.

**6 Le Parc Jaillé**

En 1845, l'espace compris entre le moulin de Barutel et la communauté des Soeurs de la Miséricorde d'une part, et la route qui sépare les actuels plans d'eau d'autre part, est acquis par M Chappée qui l'aménage en **installant un jardin d'agrément, une maison et une manufacture de blanchissage des fils de chanvre.** L'ensemble sera racheté en 1850 par Pierre Dubois qui construit la Villa Jaillé, puis par M Barroux. La manufacture s'avérant peu rentable, est fermée en 1858. En 1884, la famille Grémillon y crée une brasserie, espérant que la présence du 115<sup>ème</sup> régiment d'infanterie arrivé en 1871 la fera prospérer La brasserie ferme en 1920. L'année suivante, la riche Caisse d'Épargne de Mamers reprend l'ensemble. Elle fait remanier le parc et crée 52 jardins ouvriers. C'est de cette époque que date la plantation d'espèces rares dans notre région comme **le cèdre du Liban, le pin landais, l'érable sycomore, l'if ou encore l'épicéa.** **Une statue vient aussi agrémenter les lieux ; il s'agit de la copie d'une œuvre du sculpteur et céramiste**



**Camille Alaphilippe (1874 – 1934),** réalisée pour le Jardin des Plantes de Nantes. Cette œuvre, nommée le 1<sup>er</sup> miroir, a été offerte en 1910 à Joseph Caillaux, futur président du Conseil. Elle représente une femme tenant un très jeune enfant dont le visage se reflète dans l'eau. En 1931, sensible aux arguments des médecins locaux comme le Dr Ferdiand Chevreul, **la Caisse d'Épargne inaugure des Bains Douches.**



**7 Le Moulin de Barutel et le Lavoir**

Traverser le parc en remontant vers l'autre sortie. Vous voilà sur le Quai Alphonse ADET, **ancien maire de Mamers.** Un peu plus loin, vous allez voir le Moulin de Barutel, qui était l'un des quelques 20 moulins installés sur La Dive. Il était alimenté directement par un bief de la rivière dont le cours se situait au plus près du quai Adet. Il servait à la production de farine. **Le lavoir municipal a servi jusqu'aux années 70. Les femmes venaient avec leur brouette y laver leur linge, tout comme les militaires du 115<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.**



**8 Le centre de secours**

Revenir sur ses pas, et se diriger maintenant vers l'église Notre Dame. Un peu plus haut nous avons parlé de la catastrophe de 1904. Vous remarquerez sur la **façade de l'église une plaque qui indique la hauteur d'eau (2,40m).** Prendre la rue de la Cure. Au bout, vous apercevez face à vous les inscriptions « Services d'incendie ». Avant le passage piéton, remarquer derrière vous bien cachée **une ancienne écluse sur La Dive.** Le centre de secours a été construit en 1826, par arrêté municipal. Il devait être composé de 30 hommes y compris les officiers. Il sera commandé par un officier qui aura le titre de commandant, un sergent major, 2 sergents et quatre caporaux. Il est installé au bord de La Dive où il se trouve encore. Poursuivre votre chemin par la rue des Tanneries. Au bout, suivre **l'allée aménagée le long de La Dive,** passer devant la maison des sports, emprunter le petit pont et prendre la rue des Bains pour regagner ensuite la rue du Moulin à Tan.

Dans cette rue se trouvait **la blanchisserie industrielle Fortier, l'une des plus anciennes entreprises de la ville. Elle utilisait l'eau de la rivière pour le lavage et le rinçage du linge.** Elle travaillait pour l'hôpital de Mamers, pour des industriels et artisans et pour les particuliers. Les bâtiments sont aujourd'hui en ruines. **A la hauteur du pont sur La Dive, se trouvent les capteurs qui permettent de réguler le niveau de l'eau en cas de fortes précipitations.** Vous voilà maintenant rue du Moulin à Tan.



**9 Le Moulin à Tan**

La rue du Moulin à Tan, le long du stade de football, **ne porte plus trace de l'activité de tannage importante jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle.**

**Un moulin à tan est un bâtiment où l'on broie l'écorce de chêne ou de châtaignier qui sert au tannage des peaux.** Les dépouilles d'animaux ne pouvaient se conserver longtemps sans traitement. Elles risquaient un pourrissement rapide. Elles subissaient donc 4 opérations de transformation pour en faire du cuir :

- le **pelenage**, macération d'un mois dans un bain de lait de chaux (dans de grandes cuves appelées pelains) pour, empêcher le pourrissement, ouvrir les pores et faciliter l'arrachage des poils. L'emploi de la soude caustique, à partir de la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle a permis d'en réduire la durée. Elle a, hélas, accentué la pollution.
- l'**épilage ou débouillage** des peaux tendues sur des chevalets.
- le **gonflement** des peaux dans de l'eau aigre pour qu'elles absorbent mieux le tanin.
- le **tannage** proprement dit : les peaux sont empilées dans de grandes cuves de bois ou de maçonnerie imperméable remplies d'eau avec du tan dont les couches ont quelques centimètres d'épaisseur. Chaque fosse peut contenir plusieurs centaines de peaux. Une couche épaisse de tan coiffée de planches et de pierres vient terminer le montage. Le tanin de l'écorce se dissout et est absorbé par les peaux qui se durcissent. Au bout de quelques mois, le tan est renouvelé et les peaux sont placées en sens inverse, celles de dessus au fond et réciproquement, pour un second temps de tannage équivalent. Le tannage n'est complet qu'au bout de 6 à 8 mois, selon l'épaisseur des peaux. Elles deviennent alors du cuir qu'il ne reste plus qu'à manufacturer.

Au bout de la rue du Moulin à Tan, tourner à droite jusqu'au rond- point pour prendre à droite.

Traverser la rue Ledru Rollin face à la rue du Bois Bourdon. Prendre en face la rue de la gare jusqu'à l'Espace Saugonna.



**10 L'Espace Saugonna et La Fontaine**

**L'Espace Saugonna a été conçu en 2006 pour y installer le cinéma Rex** un peu à l'étroit dans les locaux du théâtre, place Carnot. Inauguré le 27 septembre 2008, il se compose de 2 salles de cinéma de 200 et 80 places et d'une grande salle de spectacle avec gradins escamotables pouvant accueillir 500 personnes assises et plus de 1400 en configuration debout. En 2020, une extension a été réalisée. La salle Jean-Pierre Chauveau agrandit la structure existante avec un espace plus particulièrement consacré aux expositions et conférences.

Le nom **Saugonna fait référence à la déesse celte des eaux dont on retrouve le nom dans celui du village de Saosnes,** (latin Sagona) à l'origine de la seigneurie du Saosnois. L'Espace Saugonna est situé sur les lieux de l'ancienne gare (ligne La Hutte - Mamers - Saint Calais), des machines à vapeur circulaient sur cette ligne de chemin de fer, et bien entendu, cela utilisait beaucoup d'eau.

Emprunter la descente piétonne qui conduit à une fontaine couverte datant de 1779. Elle a été installée, **en même temps que celle de la rue Poudreuse, pour pallier au manque d'eau de la ville qui n'avait qu'une fontaine et pour améliorer l'état sanitaire de la population suite aux nombreuses épidémies de dysenterie** (maladie qui touche les intestins grêle et qui peut être mortelle).



Remonter par la rue Rosette jusqu'à la grille de la Mairie. Passer les deux portes vitrées et continuer en face sous les arcades jusqu'au deux marches où se trouvent une réplique d'une statue située à Gerolzhofen (ville allemande jumelée avec Mamers). Elle représente des hommes et de femmes qui ont marqué l'histoire de cette ville. Se balader dans le jardin et ressortir par la sortie (monuments aux morts). Suivre le balisage au sol pour arriver jusqu'à la Place Carnot en empruntant une des **fameuses « coulées mamertines ».**